

Master Droit de l'immobilier parcours Droit de la construction et de l'urbanisme

Domaine:

Droit - Economie - Gestion

Mention:

Droit de l"immobilier

UFR/Institut:

UPEC - UFR de Droit

Type de diplôme :

Master

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 1

Niveau de sortie :

Niveau I

Lieu(x) de formation :

Créteil - Campus André Boulle

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation initiale, Formation continue

Site web de la formation :

http://droit.u-pec.fr/

Présentation de la formation

Cette formation à caractère professionnelle de haut niveau est assurée par les meilleurs spécialistes du droit de la construction et de l'urbanisme en France et des stages dans les collectivités territoriales, des cabinets d'avocats, d'assurances et des entreprises de promotion immobilières sont proposés chaque année aux étudiants.

Le diplôme a pour objectif de former des juristes spécialisés dans les problèmes immobiliers. Il ouvre l'accès aux services juridiques des sociétés ou organismes à vocation immobilière y compris les collectivités locales, les banques, les compagnies d'assurance....ainsi qu'aux professions libérales (avocat conseil, syndicat ou gérant d'immeubles, agent immobilier, promoteur, marchands de biens....)

Compétence(s) visée(s)

Le master, spécialité Droit de la construction et de l'urbanisme, s'adresse aussi bien aux privatistes qu'aux publicistes, le droit public et le droit privé occupant une place importante parmi les enseignements dispensés.

Poursuites d'études

Après l'obtention du diplôme les étudiants sont opérationnels dans le milieu professionnel du droit de l'urbanisme et ont la possibilité de rédiger une thèse de doctorat sur un sujet intéressant la construction et l'urbanisme.

Débouchés professionnels

Ceux-ci sont très variés. Le titulaire du Master peut entrer dans une société immobilière, dans une collectivité territoriale, dans un cabinet d'assurance spécialisé, dans une étude de notaire. Il peut aussi devenir avocat de la construction et de l'urbanisme ou devenir juriste d'entreprise dans ce même domaine.

Environnement de recherche

Centre de recherche MIL

Organisation de la formation

Le diplôme est "tubulaire", c'est à dire que le Master 2 est la suite logique du Master 1. En Master 1 sont étudiés avec les étudiants les matières fondamentales qui sont indispensables aux métiers de l'immobilier et de la construction.

En Master 2 sont abordés ensuite un certain nombre de matières spécialisées correspondant à des compétences particulières qui sont rarement enseignées en France.

Stage / Alternance

En Master 2, Stage de 3 mois à effectuer à partir du mois de juin.







Contrôle des connaissances

Le diplôme se fait sur deux ans:

*La première année du master est organisée avec matières à TD, sur deux semestre d'études validés par 60 ECTS .

*La seconde année du master (diplômante) est organisée sur deux semestres d'études, sous forme de cours et de séminaires obligatoires sanctionnés par des examens d'admissibilité pour les matières fondamentales et des examens d'admission oraux avec la soutenance d'un mémoire

Calendrier pédagogique

En M1 cours du 7 septembre au 25 avril En M 2 cours 15 septembre à avril.

Modalités d'admission en formation initiale

Les étudiants doivent être titulaires du Master 1ère année, parcours droit de la construction ou d'un diplôme équivalent justifiant d'une expérience professionnelle dans les matières enseignées ou avoir une formation jugée équivalente par le Directeur du Master.

Modalités d'admission en formation continue

Les étudiants doivent être titulaires du Master 1ère année, parcours droit de la construction ou d'un diplôme équivalent justifiant d'une expérience professionnelle dans les matières enseignées ou avoir une formation jugée équivalente par le Directeur du Master.

Candidature

- Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature sur https://candidatures.u-pec.fr
- Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site www.campusfrance.org
- Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidature sur https://candidatures.u-pec.fr

Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Partenariats

Cabinet d'avocats, études notariales, mairies, collectivités territoriales, entreprise de promotion immobilière, sociétés et courtiers d'assurances.

Responsables pédagogiques

Responsable de Mention : Olivier TOURNAFOND & Simon GILBERT Responsable de Parcours : Olivier TOURNAFOND & Simon GILBERT

Scolarité

Université Paris-Est Créteil Faculté de droit Bât. A - Bureau A013 83-85, avenue du Général de Gaulle 94 000 Créteil 01 56 72 60 37 mconsturba-droit@u-pec.fr